



## AVIS PUBLIC

**AVIS** est par les présentes donné par la soussignée que lors de la séance ordinaire du 4 mars 2019, le Conseil municipal a adopté le règlement suivant :

**Règlement numéro 289-1-2019** intitulé « Règlement modifiant le règlement numéro 289 décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services ou activités de la Ville pour l'année 2019, relativement à divers tarifs en matière d'urbanisme ».

Ledit règlement a pour objet de modifier certains tarifs en matière d'urbanisme afin de tenir en compte la diminution des frais afférents à ces demandes étant donné l'adoption du règlement concernant les modalités de publication des avis publics.

Prenez en outre avis que ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi et que toute personne intéressée et qui désire prendre connaissance dudit règlement peut le faire en se présentant au bureau de la Ville, 11, rue Principale Sud, Sutton, durant les heures régulières de bureau.

**DONNÉ** à Sutton, Québec, ce **13<sup>ème</sup>** jour du mois de **mars** de l'an **2019**.

*Julie Lamarche, OMA*  
*Greffière*